

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2023

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1379

présenté par
Mme Cristol

à l'amendement n° 1293 (Rect) de Mme Janvier

APRÈS L'ARTICLE 13 QUATER

Au début, ajouter les mots :

« Après concertation avec l'Assemblée des départements de France, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à s'assurer que les travaux autour de la refonte du financement des Ehpad sont menés en concertation étroite avec l'Assemblée des départements de France.